

## 21 JUILLET 1942 ; LE DÉMANTÈLEMENT DE LA STATUE DE LA RÉPUBLIQUE A VICHY

Entre la fin du XIXe siècle et les années 1940, le débat autour de la République n'a cessé de faire rage, opposant des Républicains qui se voulaient porteurs du Progrès et des Lumières, et leurs adversaires, pour beaucoup issus de la contre-révolution, puis du nationalisme, qui n'y voyaient que décadence et perte des valeurs. Ces débats portent d'abord sur la nature du régime, mais se sont également focalisés sur les symboles et les allégories, le drapeau et les hymnes. La question des statues, qu'il s'agisse des bustes de Marianne ou de statues de place publique, en devint le point de friction le plus vif.

A la veille de la guerre, en 1939, la ville de Vichy comptait trois statues de place publique, explicitement ou implicitement dédiées à la République, qui avaient plusieurs points communs ; elles avaient été érigées entre 1895 et 1904, soit à l'apogée de la IIIe République, à une époque où les Républicains entendaient manifester leur attachement au régime par une série de rites et de symboles, et notamment par une statuomanie empreinte de ferveur qui s'est traduite par la commande de bustes de Marianne, de statues des « grands hommes » et la multiplication des allégories républicaines<sup>1</sup>. Toutes trois ont également pour initiateur Louis Lasteyras, adjoint au maire Ferdinand Desbrest de 1893 à 1900, puis maire lui-même de 1900 à 1912 et de 1919 à 1929. La gauche radicale ayant conquis la mairie de Vichy en 1893, elle entend marquer la rupture avec les équipes précédentes, plus conservatrices, non seulement dans sa politique municipale, mais également par des symboles dont les statues à la gloire de la République sont un exemple. Ces initiatives ne manquent pas d'alimenter le débat politique local et l'opposition ne se prive pas de dénoncer le coût de ces statues et de critiquer le

mauvais goût qui, selon elle, les inspire. Derrière ces considérations se cache évidemment un débat politique qui ne cessera pas jusqu'aux années 40. Entre le sentiment républicain et la place qu'occupent les monuments civiques dans l'espace public existe donc un lien évident.



### I. La statue de la gare.

Décidée en 1893, érigée en 1895, inaugurée en grande pompe en présence du Président de la République Félix Faure, elle est l'œuvre d'un sculpteur vichyssois, Mombur, ami personnel de Lasteyras ; celui-ci présente ainsi le projet : « d'installer sur la place de la Gare - moyennant le paiement d'une somme de quinze mille francs- un groupe destiné à servir de lampadaire électrique. Ce groupe (...) comprendra un sujet principal : la ville de Vichy recevant ses hôtes étrangers, et quatre sujets secondaires : les Sources, le Plaisir et la Santé ». Officiellement, elle n'est pas une allégorie de la République, ce que regrettent certains républicains locaux. En mars 1894, *Le Petit*

<sup>1</sup> Sur cette question, la référence indispensable demeure l'œuvre de Maurice Agulhon, notamment *Marianne au combat*, Flammarion, 1979 et *Marianne au pouvoir*, Flammarion, 1989.

Vichyssois publie un court article intitulé « *A la République* » dans lequel, après s'être félicité de l'installation d'une statue, il affiche ses réserves quant au thème retenu : « ...avant d'ériger un bronze en l'honneur des sources, des plaisirs et de la santé, il eût été préférable de songer au régime qui fait des Français des citoyens libres et de demander à Monsieur Mombur de bien vouloir le rappeler aux étrangers qui nous visitent au moyen d'une belle République qui ne coûtait pas plus cher que le projet accepté ». Et de regretter que Vichy n'imité pas sa voisine, Cusset, qui a inauguré une statue de la République en 1892. Lasteyras répond à ces critiques dans le *Moniteur de l'Allier* du 18 mars 1894, reconnaît qu'il ne s'agit pas d'une statue de la République et que ce choix a été conscient. Les arguments qu'il utilise sont assez curieux ; placer une telle statue place de la Gare aurait été une marque d'irrespect pour le régime, le lieu ne lui semblant pas suffisamment symbolique ! Il conclut en affirmant que la République aura bien sa statue, mais dans un lieu plus conforme à sa dignité, en face de l'hôtel de ville, lorsque celui-ci sera construit<sup>2</sup>.

Pour ses initiateurs, la statue n'est donc pas une République ; il n'empêche que pour une partie des observateurs, elle est perçue comme telle. Dans son compte-rendu de la cérémonie d'inauguration du 31 mai 1895, le *Moniteur du Puy-de-Dôme* écrit : « ...Cette fantaisie, en bronze, figure la ville de Vichy accueillant ses hôtes. C'est une femme tenant en main un flambeau, et montrant de l'autre le chemin aux voyageurs. On a eu l'originale pensée de vêtir la principale figure de cette fontaine d'une toge tricolore et l'effet est saisissant. On dirait la vivante statue de la République élevant le flambeau de la liberté ».<sup>3</sup>

L'allure générale de la statue, le fait qu'il s'agisse d'une femme, dont la gestuelle est proche de tant d'autres qui incarnent explicitement la République (dont celle de Cusset), la poitrine légèrement dénudée qui en fait une allégorie marquée à gauche, expliquent que, rapidement, cette statue censée représenter la ville par les tours qui surmontent la tête de la femme, devienne « le génie de la liberté », voire explicitement « la statue de la République ». Si l'on y ajoute que la présence de la torche qui, dans l'imaginaire républicain, évoque à la fois la lumière électrique et le progrès des Lumières, il ne fait guère de doute que, consciemment ou inconsciemment, Lasteyras et ses amis ont fait ériger, de fait, une première statue de la République, tout en lui associant la Liberté et la Patrie. Ses adversaires ne s'y trompent pas. Les journaux de l'opposition conservatrice, *Le Réveil* ou *La Semaine de Cusset* ne font pas mystère de leurs critiques, sur le coût, excessif à leurs yeux, autant que sur la qualité artistique qu'ils estiment défailante. *Le Réveil* ajoute toujours deux points d'exclamations ironiques quand il évoque le monument (2 juin 1895) et parle dans son numéro du 14 juillet 1895 « du fameux lampadaire de la place de la gare, cette fameuse œuvre d'art (!!) refusée au Salon ». Ailleurs, il parle avec dédain du « lampadaire électrique de Monsieur Mombur »<sup>4</sup>. Il faut dire que l'inauguration intervient dans un climat politique particulièrement vif, à la veille des élections municipales de 1896 qui verront le succès de la liste Desbrest-Lasteyras.

## II. La statue dite de la Charitable dans la cour de l'Hôpital.<sup>5</sup>

---

<sup>2</sup> *Le Moniteur de l'Allier* 18 mars 1894 ; article intitulé « Non, pas là ».

<sup>3</sup> L'article du *Moniteur du Puy-de-Dôme* est repris par *Le Moniteur de l'Allier* dans son édition du 2 juin 1895.

<sup>4</sup> Le 4 décembre 1898, dans un article de *La Vérité* intitulé *Cabotinage et statuomanie*, Octave Forge moque «... les charmes des trois drôlesses qui, sur la place de la Gare, montrent leurs... appâts à tout venant ».

<sup>5</sup> La décision en est prise en conseil municipal le 29 novembre 1900.



Œuvre du sculpteur Drouot, elle est inaugurée en grande pompe en juin 1901, en présence du député Gacon, du préfet Combes<sup>6</sup>, au milieu d'un grand concours de peuple parti de l'Hôtel de Ville<sup>7</sup> (six ou sept mille personnes, affirme *Le Moniteur*, sans doute avec quelque exagération<sup>8</sup>) dans une ville pavoisée. Son sens est explicite ; au-dessus d'un socle en pierres de Charroux sur lequel sont inscrites les trois dates fondatrices -1792-1848-1870-, une République, portant bonnet phrygien, poitrine légèrement découverte, mais dans une posture empreinte de la sérénité d'un régime sûr de lui et de sa solidité, avance en protégeant du bras gauche un vieillard qui semble l'implorer, et porte sur son bras droit un enfant qui repose sur son sein. Par le lieu où elle est installée comme par les personnages qui composent l'ensemble, la statue de Drouot évoque une République qui n'est plus seulement la Liberté, mais incarne une figure protectrice des faibles et des déshérités. Elle est

une République qui se veut sociale et qui met en œuvre la Fraternité qui orne sa devise. Dans son discours inaugural, Lasteyras insiste fortement sur cet aspect : *« Elle est là, majestueuse, charitable et fière, comme une incarnation de la Liberté, mais aussi comme un symbole de charité. Elle est là pour rappeler à tous ceux que la douleur ou la misère amènent à cet asile, que sous son égide bienfaisante, tous les citoyens ont le droit de penser comme ils veulent et de croire ce qui leur plaît. Elle est là, parce qu'elle est ici chez elle, parce qu'il faut que tous ceux qui, pour une cause quelconque, ont recours à l'Hospice, n'oublient jamais que la République étend partout ses bienfaits, mais aussi ses droits<sup>9</sup> ».*

Le sens de cette statue est explicite et ne comporte plus les ambiguïtés que l'on pouvait relever pour la statue de la place de la Gare. Il s'agit cette fois d'un acte politique qui intervient dans un contexte particulièrement agité. Au plan national, les conséquences de l'affaire Dreyfus continuent à se faire sentir et le Bloc des Gauches s'est mis en place afin de faire face à ce qui est perçu comme une tentative de mettre à bas la République. Le combat laïc devient central, avec la loi sur les associations et les premières tentatives de séparation des Eglises et de l'Etat. Sur le plan local, le débat n'est pas moins vif ; les élections municipales de 1900 ont porté Lasteyras à la direction de la municipalité, après une sorte de « coup d'Etat » interne à la majorité qui l'a vu mettre sur la touche Ferdinand Desbrest, maire sortant, suspecté de ne pas vouloir des mesures suffisamment fermes contre les adversaires supposés de la République. Les horizons échangés lors de la campagne électorale ont laissé des traces et les violentes polémiques se poursuivent entre le nouveau maire et les chefs de file de l'opposition, Ganche au conseil municipal et Boulais à la tête du *Républicain de Vichy*, rebaptisé par Lasteyras, *Le Ré...pugnant de Vichy*<sup>10</sup>. Les conseillers municipaux d'opposition n'ont pas été invités à la cérémonie d'inauguration, ce qui suscite leur protestation par voie d'affiches et les commentaires ironiques de *la Semaine de Cusset*<sup>11</sup>. Dans le *Républicain de Vichy*, Boulais

<sup>6</sup> Fils d'Emile Combes, futur Président du Conseil.

<sup>7</sup> Celui-ci est alors dans le chalet situé rue de Paris.

<sup>8</sup> Des clichés montrent la cérémonie d'inauguration. Si la foule est dense, on semble loin du chiffre de six mille personnes. Archives Municipales de Vichy.

<sup>9</sup> Discours de Lasteyras le 16 juin 1901, reproduit dans *Le Moniteur de l'Allier* du 23 juin 1901.

<sup>10</sup> Lors de la première séance du conseil après les élections de 1900, Lasteyras, dans son discours, *« regrette de ne pouvoir souhaiter la bienvenue parmi nous à Messieurs les membres de la minorité ; la lutte électorale a été trop vive ; ce serait manquer d'égards à ceux de nos amis auxquels le suffrage universel n'a pas rendu justice »*. Archives municipales de Vichy, séance du 20 mai 1900.

<sup>11</sup> 22 et 29 juin 1901.

aurait affirmé, à propos de la statue de l'Hôpital : « *La statue de la République étale sa nudité... On a collé un enfant naturel sur les bras de la République. La République de l'hospice, la République charitable accueillant « tous les malheureux », c'est la République des vaches* »<sup>12</sup>.

L'érection de la statue de l'Hôpital n'est donc pas un événement banal ; elle est un marqueur politique que Lasteyras a délibérément voulu comme un signal de son orientation politique: la défense d'un régime qu'il considère menacé, et la promotion d'une vision de la société fondée sur la solidarité et la charité, plus que sur les bouleversements des rapports de propriété et de production ; autrement dit une République qui affiche sa force et sa détermination tout en rassurant.

### III. La statue de la République.

La statuomanie se poursuit par une décision du conseil municipal du 24 novembre 1898 qui confirme un projet annoncé par Lasteyras dès 1894 : une statue explicitement dédiée à la République. Un comité est constitué et une souscription est lancée. Il faut cependant attendre plusieurs années pour que les sommes



nécessaires soient réunies. Après le rejet de quatre maquettes jugées insuffisantes ou trop coûteuses, le projet est confié à un sculpteur local, Coulon. Il propose « un génie de la République » d'une hauteur de 4 mètres ; une femme, qui écrase un écu à fleur de lys, brandit de la main droite une branche de laurier. Elle s'appuie de la main gauche sur un lion, symbole de la force et de la solidité, qui pose « *ses griffes puissantes et vengeresses sur les armoiries brisées des rois de France* »<sup>13</sup>, mais aussi, selon Lasteyras, celui du Peuple. Le sein gauche dénudé, l'air décidé, poussée par deux ailes, elle avance et « *apporte la paix au monde en s'appuyant sur le peuple* ». Au pied du socle, quatre figures représentant les arts, l'agriculture, le commerce et l'industrie. L'ensemble, d'une hauteur totale de dix mètres, est entouré d'une grille portant le monogramme RF. Sur le piédestal est gravée l'inscription : « *La ville de Vichy à la République* ». La statue, coulée par les établissements Durenne, l'un des plus importants fondeurs de France, est installée dans un lieu central de la ville, place de la République<sup>14</sup> (actuelle place de la poste), offerte ainsi au regard de tous, au cœur de la circulation urbaine et à quelques pas du marché.

Moins sociale que la précédente, cette statue, qui reprend tous les codes de la statuaire républicaine, est plus politique ; elle vise explicitement à honorer un régime qui incarnerait la stabilité et le progrès, ce qui

<sup>12</sup> Un article du *Républicain du Centre* en date du 16 juin 1901, parlant de l'inauguration, le 19 novembre 1899, du monument à la République de Dalou, place de la Nation à Paris dénonce « *la République de la ploutocratie administrative, du remplacement de l'ancienne noblesse par le despotisme du fonctionnarisme avec tous ses bas calculs* » et poursuit, à propos de la statue inaugurée quelques jours plus tôt à Vichy, sous le titre « *L'inauguration à Vichy de la statue de la République des prostituées politiques ...et des professionnelles* » : « *La République est une vulgaire fille publique étalant insolemment une nudité bestiale et productive et portant avec affectation sur son bras l'enfant issu de toutes ses promiscuités avec tous ces politiciens qui associent ostensiblement dans une polygamie ignoble la honte du boudoir avec l'honneur de la famille* ». Lasteyras ne se privera pas de reproduire autant que de besoin, par exemple le 12 avril 1903, ce pamphlet afin dénoncer l'hostilité à la République de ses adversaires locaux et de justifier qu'il ne les invite pas aux manifestations officielles.

<sup>13</sup> Discours en l'honneur de Jeanne d'Arc, reproduit dans *Le Moniteur de l'Allier* du 15 mai 1922.

<sup>14</sup> Actuelle place de la Poste, où Lasteyras souhaite construire la nouvelle mairie.



par antithèse, rejette ses adversaires dans l'obscurantisme et le passéisme. La préparation du projet, puis l'inauguration suscitent les mêmes débats et font rejouer les mêmes clivages qu'en 1901. La minorité n'est pas invitée, malgré ses protestations. La *Semaine de Cusset* feint de craindre que l'on ne joue l'Internationale lors de l'inauguration<sup>15</sup>. Lasteyras accuse, en tordant un peu les faits, ses opposants d'avoir dit, écrit ou laissé écrire de la République qu'elle était « *sectaire, infâme, prostituée* ». Bref, l'on a le sentiment que se rejoue la pièce déjà donnée en 1901, que les rôles et les postures sont déjà bien en place et qu'on ne fait que les reproduire. L'inauguration a lieu le 4 avril 1904, sans doute avec un éclat moins grand que ce qu'aurait souhaité Lasteyras ; le général André, ministre de la guerre, n'ayant pu se déplacer est suppléé par le Général Girardel. Le temps, peu favorable, est marqué par la pluie, et les journaux d'opposition daubent sur ces éléments. Pourtant, un grand concours de peuple se presse sur la place de la République, comme en témoignent les photographies qui seront ensuite abondamment reproduites en cartes postales.



Après ce bref tour d'horizon à propos des trois statues de la République, il est assez aisé de conclure que leur installation dans le paysage urbain n'est pas un hasard, mais qu'il s'agit bien d'un projet politique conscient de la part de Lasteyras et des républicains radicaux qui le soutiennent. Faire voir la République, qu'elle soit en bronze ou en pierre, en buste ou en pied, est une façon de la faire vivre, de la rendre présente et, au travers des symboles, montrer vers quoi elle tend : le progrès et les Lumières, la charité et la solidarité, la paix mais aussi la défense de la Patrie, grande ou petite, le tout avec la détermination et l'assurance d'un régime désormais installé et prêt à faire face à toutes les menaces. Les adversaires de Lasteyras ne s'y trompent pas, comprennent bien qu'il s'agit d'un projet politique

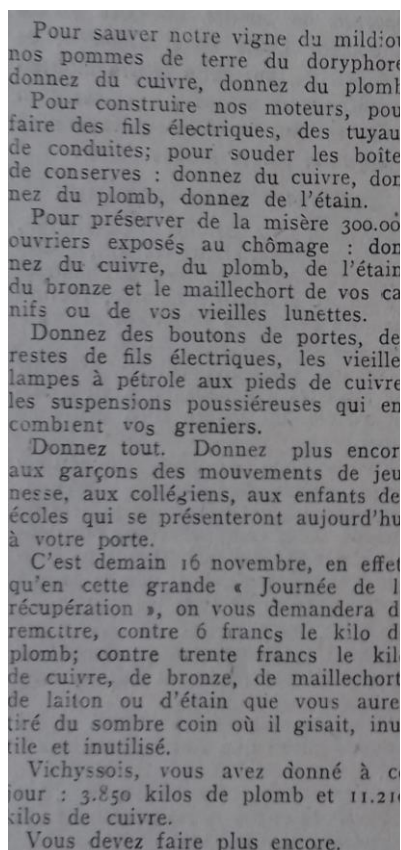
<sup>15</sup> *La Semaine de Cusset* 3 avril 1904.

incarné dans la pierre et dénoncent « *la coûteuse statuomanie du maire* <sup>16</sup> ». Ces débats virulents, commencés dans le dernier tiers du XIXe siècle se poursuivent tout au long de la première moitié du XXe et laissent des traces dans la mémoire collective jusqu'aux années 1940.

#### IV. Le destin des trois statues dans les années trente : un lent recul de la statuomanie :

Notons en premier lieu qu'aucune autre statue de la République ne viendra, sous les municipalités suivantes, occuper l'espace urbain. Signe qu'une culture républicaine, celles des années 1900, s'efface, alors même que, dans les années trente, la République est remise en cause, parfois violemment, dans son fonctionnement, et parfois dans son principe même.

Au cours des années trente, ces statues ne suscitent plus le même intérêt et semblent même devenir gênantes aux yeux d'une partie de la population. L'esthétique à visée pédagogique qui était celle de la statuaire républicaine des années 1900 apparaît désormais dépassée car jugée grandiloquente. La statue de la République, située en centre-ville, au cœur d'une agglomération en croissance démographique, dans laquelle la circulation automobile se développe, devient un obstacle aux déplacements, d'autant que la place est également occupée par un kiosque à musique et se trouve non loin du marché, très actif; le tramway doit la contourner, ce qui oblige parfois à des acrobaties pour éviter piétons, badauds et cyclistes. Surtout la construction en 1934 de la Poste centrale oblige à repenser l'organisation de l'espace. Aussi, en conseil municipal le 21 décembre 1933, sous la présidence de Pierre-Victor Léger, maire depuis 1929, est-il décidé de déplacer la statue de la République sur ce qui est aujourd'hui la



**Le Progrès de l'Allier**

**15 novembre 1941**

place de la République qui a remplacé les anciens abattoirs. L'on notera que la statue se trouve désormais dans un lieu excentré, moins passager et donc moins susceptible de susciter la ferveur et le rassemblement. Pour la République, l'on ne peut dire qu'il s'agisse d'une promotion. L'on peut sans aucun doute lire dans cet exil de la statue un recul de la ferveur républicaine.

La statue de la gare subit un sort voisin. Critiquée dès son origine, elle est considérée comme difficile à entretenir et suscite parfois la risée par son positionnement ; supposée accueillir les visiteurs, elle est placée de telle façon qu'elle tourne le dos aux voyageurs arrivant de la gare. Surtout, située à un carrefour de la ville, dans un lieu très passant, elle est source d'encombres et d'embouteillages pour la circulation d'hommes et de marchandises, très dense dans ce secteur. Aussi, beaucoup d'habitants demandent son déplacement, et ce dès 1911, ce que le conseil municipal accepte finalement en mars 1938. Elle est donc transportée à l'extérieur de la ville, à la sortie sud, sur la route d'Abrest.

L'impression dominante est cependant celle d'un fléchissement de l'attachement à cette symbolique républicaine, dans l'opinion d'une façon générale, et chez les édiles municipaux en particulier. L'on peut faire l'hypothèse que Pierre-Victor Léger cherche sur ce plan-là, comme sur d'autres, à solder l'héritage de

<sup>16</sup> Par exemple *La Vérité vichyssoise* datée du 24 mai 1903 qui déplore des dépenses inutiles et regrette qu'au même moment la municipalité n'ait pas modernisé les moyens de lutte contre l'incendie (l'on est au lendemain de l'incendie des anciennes usines Pétillet).

son prédécesseur Lasteyras, avec lequel une très vive polémique s'était engagée en 1929-1930. Seule la statue de l'hôpital, qui ne pose pas les mêmes problèmes de circulation urbaine, conserve son emplacement initial.

Aussi, lorsqu'en 1940, arrive au pouvoir une équipe gouvernementale dont l'hostilité à la République est notoire et ostensible, elle peut œuvrer dans un climat qui, au plan national, comme au plan local, est marqué par un attachement à la symbolique républicaine déjà nettement affadi.

## V. Le destin des statues entre 1940 et 1944 : un enjeu politique.

L'on sait que, dès 1940 et plus encore ensuite, l'économie nationale a souffert de pénuries, non seulement de vivres, mais également de produits industriels. L'on sait également que l'occupant, confronté aux besoins économiques liés à l'extension de la guerre, se fait rapidement beaucoup plus exigeant et réquisitionne sans état d'âme une partie des richesses nationales et notamment les métaux : dans un premier temps, des cloches, 1160 en France selon l'enquête réalisée par le campanologue canadien Percival Price entre 1945 et 1947<sup>17</sup>. Le gouvernement de Vichy, soucieux de ne pas mécontenter les autorités catholiques, tente de limiter voire d'empêcher ces réquisitions de cloches, et propose de faire appel à la population afin que, volontairement, elle dépose les objets contenant des métaux non ferreux. Les autorités, nationales et locales, tentent également de persuader la population que les métaux récupérés bénéficieront aux Français et que par exemple, le cuivre servira à fabriquer des produits permettant de lutter contre les maladies cryptogamiques de la vigne. Devant l'insuccès de ces appels, le gouvernement passe à des mesures plus directives, crée en septembre 1941 un Ministère de la Production industrielle et promulgue le 11 octobre de la même année une loi dont l'article 1 affirme : « *Il sera procédé à l'enlèvement des statues et monuments en alliages cuivreux sis dans les lieux publics et dans les locaux administratifs, qui ne présentent pas un intérêt artistique ou historique* ». Il crée un commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux, chargé de recenser les objets pouvant être réquisitionnés et fondus. Les statues sont évidemment une cible privilégiée, notamment pour leur cuivre qui constitue une grande partie de l'alliage du bronze. Leur mise à la fonte est aussi une occasion de « dé-républicaniser » l'espace public, en conformité avec les objectifs de la révolution nationale. Le ministère de l'Éducation Nationale, alors dirigé par Jérôme Carcopino, est chargé de recenser les statues et de les sélectionner ; il crée le 16 octobre 1941 une commission chargée de ce travail au sein du secrétariat aux Beaux-Arts, alors sous tutelle de l'Éducation. Une première liste des monuments à détruire est ainsi publiée. Les journaux qui soutiennent le gouvernement, comme *Le Progrès de l'Allier*, approuvent cette décision ; le 13 octobre, il publie un éditorial dans lequel il se réjouit de constater que le glas est sonné « *de ce qu'on appelle communément « les navets », c'est à dire les monuments érigés depuis une certaine d'années d'un bout à l'autre du territoire et qui ne se recommandaient guère que par leur mauvais goût ou leur inspiration politicienne* » et dénonce des artistes « *privés de tout talent* » qui ne faisaient que glorifier « *telle vedette de la foire électorale* ». L'on voit donc que derrière les arguments esthétiques ou les motifs de nécessité économique, il faut rechercher des motivations idéologiques et un anti-républicanisme non dissimulés. Le processus s'accélère avec l'arrivée d'Abel Bonnard au ministère de en avril 1942.

Deux statues vichyssoises sont concernées, celle de la gare, transférée route d'Abrest en 1938, et celle de la République. Après réception de deux courriers du Préfet de l'Allier en date du 17 février, le Conseil municipal vote le démontage de la première le 13 mars 1942, mais tente de plaider la cause de la seconde en arguant, sans grande conviction, du fait qu'elle est l'œuvre d'un artiste Bourbonnais

---

<sup>17</sup> Percival Price, *Campanology, Europe 1945-1947: A report on the condition of carillons on the continent of Europe*, University of Michigan Press, Ann Arbor 1948.

et présente donc « *un certain intérêt local* »<sup>18</sup>. D'autres monuments seront également concernés par cette mise à la fonte ; c'est le cas du monument à l'aviateur Eugène Gilbert ; le conseil municipal réussit à le sauver de la fonte une première fois, mais doit céder devant les exigences de l'Etat, lors de la deuxième mobilisation des métaux<sup>19</sup>.

La date du déboulonnage la statue de la République appelle quelques commentaires. L'opération a lieu le 21 juillet 1942, soit une semaine après la date du 14 juillet. Or, en 1942, au plan national, comme au plan local, celle-ci a revêtu une signification toute particulière. Depuis Londres, le général de Gaulle a appelé la population française à manifester d'une façon ou d'une autre son attachement à la République. A Vichy, le gouvernement, craignant des manifestations, prend des précautions. Le préfet de l'Allier, le très zélé Joseph Porte, assure dans son courrier à Bousquet, secrétaire général à la Police qu'il a prescrit « *la surveillance très étroite de tous les individus connus pour leurs sentiments communistes et gaullistes* »<sup>20</sup> et a donné consigne aux forces de l'ordre de surveiller l'identité des voyageurs dans les gares. Dans le contexte de l'été 1942, la statue de la République constitue un point de ralliement pour ceux qui refusent l'ordre imposé par le gouvernement du Maréchal Pétain. Des manifestations ont lieu dans de nombreuses villes. Il en va de même à Vichy ; le 14 juillet, alors que toute manifestation patriotique a été interdite, une gerbe de fleurs est déposée au pied de la statue<sup>21</sup>. Vers 18 heures 35, un groupe de militants collaborationnistes, dirigés par un membre du PPF, Andraud, vétérinaire à Vichy, vient arracher cette gerbe et la piétiner. La foule, qui sort du stade, marque sa réprobation, crie « *Vive la France, Vive la République* » ; « *A bas les Fritz* » et entonne la Marseillaise. Le rapport de police, en date du 14 juillet, parle d'une foule d'un millier de personnes ; le commissaire des renseignements généraux parle, quant à lui, d'une « *foule nombreuse* ». Lors de ces incidents, des tracts ont été jetés. Dans la soirée, une gerbe est également déposée au pied de la statue de la République à Cusset. Une manifestation est signalée à Gannat.

L'écho de la manifestation de Vichy se répand rapidement en ville, même si la presse, sous contrôle, n'en fait évidemment pas état. Ainsi, Alexandre Varenne, qui réside à Bellerive, et en est informé : « *Les manifestations ont connu un succès sans précédent. A Vichy même, quelques centaines de manifestants se sont groupées devant le monument de la République. Un jeune doriotiste a tenté d'empêcher le dépôt d'un bouquet tricolore. Il a été mis en fuite sur l'initiative d'un vieillard, mutilé de l'autre - guerre* ». Après avoir signalé d'autres manifestations à Lyon, Marseille, Toulouse, il ajoute : « *les milieux gouvernementaux se montrent assez inquiets de l'état d'esprit révélés par ces manifestations* »<sup>22</sup>.

Aussi, le 21 juillet 1942, lorsque la statue est démontée, les autorités ont encore en mémoire les événements qui ont eu lieu la semaine précédente et redoutent que l'opération ne donne lieu à de nouvelles manifestations ; elles demandent donc à la municipalité de « *faire surveiller les échafaudages afin que les éléments de trouble qui ont manifesté devant cette statue le 14 juillet ne profitent pas de la nuit pour la faire disparaître* »<sup>23</sup>. La municipalité semble avoir été mise en

---

<sup>18</sup> Délibération du Conseil Municipal du 13 mars 1941.

<sup>19</sup> Notons qu'il recevra pour cela une compensation de 35400 francs, alors que pour les deux autres statues, pourtant plus lourdes et donc riches en métaux (4298 kilos pour la République et 995 pour la statue de la Gare, 1180 pour celle d'Eugène Gilbert), rien ne viendra ! Archives municipales de Vichy.

<sup>20</sup> AD Allier 996W 123.

<sup>21</sup> Par un ancien combattant, mutilé de la guerre de 1914-1918, dit le rapport de police, par une femme, selon le rapport des RG. AD Allier 996 W 123 –Manifestations, journées commémoratives.

<sup>22</sup> Alexandre Varenne, *Journal d'un républicain engagé*, Edition établie et annotée par Fabien Conord, Fondation Varenne, Clermont-Ferrand, 2019, tome 3, page 556.

<sup>23</sup> Courrier de l'ingénieur en charge de l'opération au maire de Vichy. Archives Municipales de Vichy.



demeure et doit céder aux exigences du gouvernement, avec le risque manifeste d'apparaître désormais aux ordres et abandonnant toute autonomie.

## **VI. 1944-1952 : Palliatifs et retour de la statue de la République**

A la Libération, le nouveau conseil municipal, alors présidé par Jean Barbier, affirme le 3 septembre 1944 qu'il « *importe au plus haut point que dans notre ville de Vichy qui a eu particulièrement à souffrir pendant les quatre années d'occupation du fait de la présence du gouvernement dit de « L'Etat Français », soit érigée rapidement à nouveau une statue de la République digne de notre ville* ». L'Etat se déclare prêt à participer à la dépense dans le cadre du remplacement des monuments enlevés au titre des métaux non ferreux. Le 29 juin 1946, le conseil municipal, désormais présidé par Louis Moinard, vote en faveur d'un projet de statue en plâtre durci, réalisé par le sculpteur Raymond Rivoire, originaire de Cusset, sur le modèle de la « République libérée », pour 50000 francs. Les commanditaires ont privilégié la solution locale, en faisant appel à un artiste de l'agglomération. Ont-ils pris en compte le fait que le même Rivoire avait, en 1944, réalisé une statue de Saint Louis en croisé, pour l'église du même nom ? Cette dernière, haut lieu des cérémonies religieuses maréchalistes, voire collaborationnistes (messe à la mémoire d'Henriot, messes pour les miliciens morts) recevait ainsi une statue dont le sens était loin d'être neutre : un Saint menant croisade pouvait en 1944 être interprété comme un soutien implicite à la « croisade » contre le bolchevisme et contre ceux qui étaient désignés comme l'anti-France. L'on admirera la ductilité d'un artiste capable de saluer la politique d'un régime devenu policier et entre les mains de l'occupant, puis moins de deux ans plus tard celle d'une République renaissante. L'on ne manquera non plus de s'interroger sur la bienveillance des édiles locaux.

Cette statue, aux ambitions mesurées, pour cause de pénurie, est installée place de la République, à l'emplacement de l'ancienne ; elle se détériore très vite et tombe en ruines. Peu glorieuse, elle ne témoigne pas d'une ferveur républicaine très marquée ! Sa détérioration suscite la colère des républicains locaux : *le Patriote*, journal issu de la résistance communiste, dénonce le 30 mars 1950 « *la triste effigie dansante dont le conseil municipal, ridiculisa le socle de notre ex monument à la République, qui s'effrite de plus en plus* ». En 1951, il regrette qu'au 14 juillet, « *l'on va seulement reverdir l'Esméralda dodue qui danse pour les Quasimodos de l'hôtel de ville* ». La décision est prise de la détruire en avril 1952.

En effet, depuis 1945, la municipalité de Vichy est informée par le service de récupération artistique et culturelle qu'une partie de la statue initiale a été retrouvée dans un entrepôt de Hambourg. Elle est hélas privée, à la suite d'un bombardement allié, des quatre allégories féminines qui encadraient la figure centrale et qui ont été vraisemblablement fondues. Une délégation d'élus, autour du sénateur-maire de Bellerive, Fernand Auberger, se rend en Allemagne afin d'organiser le rapatriement de la statue. Après réparation<sup>24</sup> des ailes dans les ateliers Durenne au Val d'Osne, et des retards sur le programme initial, celui-ci est effectif le 5 avril 1952. La République retrouve alors sa place sur son emplacement d'avant 1940, mais elle demeure privée des quatre figures allégoriques<sup>25</sup>.

La statue de la place de la Gare n'a pas eu cette chance. Aucune trace n'a pu en être trouvée après-guerre. Son socle en granit, qui avait subsisté, est enlevé en 1953 ; l'installation, en lieu et place, d'une

---

<sup>24</sup> Le contrat porte sur 63000 francs ; Archives municipales de Vichy.

<sup>25</sup> Le sculpteur Rivoire, qui avait été afin chargé de réaliser la statue en plâtre durci, a été contacté pour réaliser un moulage des ailes destinées à remplacer celles qui ont été fondues. ; alors âgé, dépourvu pendant un temps d'un atelier couvert, il tarde à répondre aux attentes, malgré les courriers successifs de Durenne qui doit fondre la statue. Cette correspondance se trouve aux archives municipales de Vichy.

statue en hommage à Cornil, est évoqué, sans suite. La statue de l'hôpital semble, quant à elle, ne pas avoir été menacée et a conservé son emplacement.

L'histoire mouvementée de ces monuments locaux est assez conforme à celle d'autres monuments du même type dans d'autres agglomérations<sup>26</sup>. Elle montre qu'il ne s'agit pas seulement de pierres, mais bien d'objets symboliques, porteurs d'une charge idéologique et affective, au centre de cultures politiques fortement marquées. Pour autant, l'esthétique républicaine étant aujourd'hui moins prisée qu'au début du XXe siècle et la charge affective moins expressive, aucune mention n'est faite nulle part dans l'espace public de Vichy du destin tragique de ces statues. En 1953, le Docteur Chabrol, alors adjoint au maire, propose qu'une plaque rappelant les tribulations de ce monument soit apposée sur son socle ; il suggère l'inscription suivante : « *Mutilée en exil et par des bombardements, cette statue fut retrouvée en Allemagne et replacée sur son socle par la ville de Vichy en 1952* » ; il en suggère même une traduction en latin : « *Icta Fulmine Germanico Effigies Rei Publicae Civitate Aquis Calidis Restituta anno MDCCCCLII* »<sup>27</sup>.

Ignorance du latin ? Lassitude, pingrerie ou volonté de tourner la page ? Cette inscription ne vit pas le jour. Une autre plaque a été apposée, à une date impossible à déterminer ; elle se signale par son caractère très général et peu informatif : « *A tous ceux qui par leur sacrifice ont contribué à la Libération de la République* ». L'histoire de cette statue et de ses consœurs reste donc largement ignorée des Vichyssois et ne fait guère partie de leur mémoire collective.

M.P.

---

<sup>26</sup> A Paris, 105 statues ont été détruites, selon Christel Snider, *La fonte des grands hommes. Destruction et recyclage des statues parisiennes sous l'occupation*. Revue Terrains et Travaux, ENS Cachan, n° 13 Février 2007. Pour la France entière, le chiffre se situerait entre 1500 et 1700 selon Kirrily Freeman, *Bronzes to bullets : Vichy and the destruction of French public statuary 1941-1944*, Stanford university Press, 2009 et Elizabeth Campbell, *Recycling French heroes : the destruction of bronzes statues under Vichy regime*, French historical studies 2006 n° 29.

<sup>27</sup> *L'Avenir de l'Allier*, 15 novembre 1953